

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'EURE
VILLE DE PACY-SUR-EURE 27120

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2026 – 20h00

Date de la convocation : 24 juin 2026

Etaient présents : Pascal LEHONGRE, Hugues PERROT, Louise THOMAS, Bruno VAUTIER, Armelle MAROILLEZ, Gilles SCHEFFER, Laurence MOURGUES, Baptiste CONARD, Florence GILLE, Jean-Michel LELOUARD, Philippe LEBRETON, Isabelle GIRARD, Valérie VALLE, David GUICHARD, Virginie SONNET, Manuel DA SILVA MACEDO, Lydie CASELLI, Benoît METAYER, Claire PETRY, Giovanni PETIT, Katia HORLAVILLE, Alexandra HERVE, Johana BOISSIERE, Anne CHASLES, Maximilien DEROUIN, Christelle TESSIER, Maëlle COUANAU, Marine LEHONGRE, Benjamin BOUGEANT, Olivier OBIREK.
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Stéphane BAUDOIN, Yann DUPOND, Noé LECUYER.

Pouvoirs : Yann DUPOND à Philippe LEBRETON, Noé LECUYER à Hugues PERROT.

Lydie CASELLI a été élue secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32 (dont 2 pouvoirs)

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou questions concernant le procès-verbal de la précédente réunion de Conseil Municipal du 05 juin 2026. Aucune remarque ni question de la part de l'Assemblée. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour de la présente séance :

N° DOSSIER	INTITULE DU RAPPORT	RAPPORTEUR
C03-2026	Informations au Conseil Municipal concernant les décisions prises par le Maire de Pacy-sur-Eure dans le cadre de ses délégations.	PL
	ADMINISTRATION COMMUNALE	
	/	
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – LOGEMENT	
	/	
	AFFAIRES SCOLAIRES	
R48-2026	Rentrée scolaire 2026 : organisation scolaire Ecole Maternelle des Hérons – Ecole Primaire DULONG - COIGNARD	FG

R49-2026	Renouvellement d'une convention avec le collège Georges POMPIDOU : convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation (annexe n°1)	FG
	INTERCOMMUNALITE	
R50-2026	Renouvellement de la convention pour la réalisation de prestations de contrôles des poteaux et des bouches d'incendie (annexe n°2)	PL
	RESSOURCES HUMAINES	
	/	
	FINANCES	
R51-2026	Règlement Budgétaire et Financier (RBF) (annexe n°3)	HP
R52-2026	Compte Financier Unique (CFU) : Budget Principal	HP
R53-2026	Affectations définitives des résultats 2025 : Budget Principal	HP
R54-2026	Compte Financier Unique (CFU) : Budget annexe Aménagement Espace d'Activités Médicales (AEAM)	HP
R55-2026	Compte Financier Unique (CFU) : Budget annexe Gendarmerie	HP
R56-2026	Affectations définitives des résultats 2025 : Budget annexe Gendarmerie	HP
R57-2026	Compte Financier Unique (CFU) : Budget annexe Opérations Immobilières sur Aménagement Espace d'Activités Médicales (OPIM)	HP
R58-2026	Décision modificative n°1 : Budget Principal	HP
R59-2026	Décision modificative n°1 : Budget annexe Opérations Immobilières sur Aménagement Espace d'Activités Médicales (OPIM)	HP
R60-2026	Admissions de créances en non-valeur	HP
R61-2026	Subvention au festival « Eure Exquise »	LT
R62-2026	Subvention exceptionnelle « Twirling Club Pacy Ménilles »	AM
R63-2026	Modifications des tarifs communaux 2026	HP
R64-2026	Participation financière au fonctionnement d'équipements sportifs : - COSEC du collège de BUEIL	HP
R65-2026	Vente d'une propriété communale au 87bis rue Aristide BRIAND	PL

2° Questions diverses et tour de table

Objet : R48-2026 Rentrée scolaire 2026 : organisation scolaire Ecole Maternelle des Hérons – Ecole Primaire DULONG - COIGNARD

Rapporteur : Florence GILLE

Exposé des motifs : Dans le cadre des discussions avec l'Education Nationale au regard des effectifs scolaires et des organisations internes des écoles, avec notamment le départ en retraite de la Directrice de l'école Jules COIGNARD en juin 2025 et la création d'une école primaire DULONG – COIGNARD, il est devenu nécessaire de réfléchir sur le devenir de l'école maternelle des Hérons et de l'école primaire DULONG – COIGNARD.

En effet compte tenu de la baisse des effectifs (en globalité 541 élèves en 2025, 498 en 2026, et 453 en prévision en 2027), il semble judicieux de pouvoir garantir à la fois un maintien d'un nombre de classe suffisant pour pérenniser le poste de direction à temps plein au sein de l'école primaire DULONG - COIGNARD en y maintenant une classe de Grande Section à la rentrée scolaire 2026, tout en inscrivant les nouveaux élèves de Petite Section au sein de l'école maternelle des Hérons qui peut dès maintenant accueillir 4 classes, voire 5 une fois les travaux de fermeture d'un préau terminés.

Cette nouvelle organisation permettra également de travailler sur le projet de rénovation et de reconversion du bâtiment et de la cour de l'école Coignard en accueil périscolaire et extrascolaire, projet pouvant être financé par la CAF et des subventions de l'Etat (DETR, DSIL, Fonds Vert...) ou du Département.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Education,

Vu la délibération n°R04-2025 portant fusion administrative de l'école élémentaire DULONG avec l'école maternelle Jules COIGNARD et création d'une nouvelle école primaire,

Considérant qu'avec la baisse de la démographie scolaire observée au niveau départemental et communal il convient de continuer la réorganisation de la carte scolaire communale engagée en 2025 conjointement avec les services de l'Education Nationale.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le maintien d'une classe de Grande Section pour l'année scolaire 2026 – 2027 au sein de l'école primaire DULONG – COIGNARD,

Article 2 : d'approuver qu'à compter de la rentrée scolaire 2026 la scolarité des nouveaux élèves de Petite Section qui dépendent du secteur de Pacy sur Eure (hors Saint Aquilin de Pacy et communes de l'ancien SIVOS) s'effectuera au sein de l'école maternelle des Hérons.

Objet : R49-2026 Renouvellement d'une convention avec le collège Georges POMPIDOU : convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation

Rapporteur : Florence GILLE

Exposé des motifs : La mesure de responsabilisation est inscrite dans l'échelle des sanctions conformément aux recommandations de la circulaire 2011-111 du 1er Aout 2011. Modifications apportées par le décret n° 2014-522 du 22 mai 2014. Article R. 511-13 du code de l'éducation.

Elle consiste à faire participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives. L'opportunité d'une mesure de responsabilisation est indissociable d'un engagement familial dans la compréhension du sens de la mesure et l'incitation à effectuer une action constructive. Les modalités de sa mise en œuvre doivent être clairement explicitées. C'est aussi une mobilisation conjointe de toute la communauté éducative et des partenaires. Il s'agit de mobiliser les ressources du territoire et favoriser les liens avec les associations et partenaires éducatifs. Mutualiser les compétences et co-éduquer pour accompagner l'élève dans son parcours scolaire et citoyen et faire vivre les valeurs dans des actes pédagogiques concrets.

La mise en place de cette sanction éducative vise une démarche « restaurative » et évite l'automatisation des réponses disciplinaires et facilite la diversité des mesures et leur individualisation en fonction des profils des élèves concernés.

La convention a pour objet de déterminer les règles que l'établissement scolaire et la structure susceptible d'accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation s'engagent à respecter pour la mise en œuvre d'une telle mesure.

La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

Au cours de cette mesure, les élèves peuvent découvrir les activités de la structure d'accueil, assister ou participer à l'exécution d'une tâche. Le contenu de la mesure de responsabilisation doit respecter la dignité de l'élève, ne pas l'exposer à un danger pour sa santé, et demeurer en adéquation avec son âge et ses capacités.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de renouveler cette convention partenariale qui s'inscrit dans la démarche voulue par la Commune avec notamment la signature du protocole « d'amélioration des relations du parquet d'Evreux et les élus locaux » signé en 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation, avec le Collège Georges Pompidou de Pacy sur Eure,

Considérant les démarches déjà engagées par la Commune avec notamment la signature du protocole « d'amélioration des relations du parquet d'Evreux et les élus locaux »,

Considérant que le renouvellement d'une convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation, avec le Collège Georges Pompidou de Pacy sur Eure permet de renforcer la politique communale en matière de prévention de la délinquance.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le projet de convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation, avec le Collège Georges Pompidou de Pacy sur Eure,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler ladite convention telle qu'annexée à la présente délibération.

Objet : R50-2026 Renouvellement de la convention pour la réalisation de prestations de contrôles des poteaux et des bouches d'incendie

Rapporteur : Pascal LEHONGRE

Exposé des motifs : Depuis le 1^{er} Mars 2017, le SDIS de l'Eure n'effectue plus les contrôles des poteaux et bouches d'incendie. Or, le Règlement Départemental de Défense Extérieur Contre l'Incendie (RDDECI) prévoit que les contrôles techniques périodiques des points d'eau d'incendie sont réalisés au titre de la police spéciale de la Défense Extérieure Contre l'Incendie sous l'autorité du Maire.

Ces contrôles sont réalisés tous les 3 ans ou à raison d'un tiers par an et par commune. Les résultats doivent être ensuite transmis au SDIS.

La Commune Nouvelle de Pacy sur Eure dispose à ce jour de 81 points de contrôle incendie dont 4 citernes souples ou enterrées.

Le service eau potable de Seine Normandie Agglomération propose de réaliser pour le compte de la Commune de Pacy sur Eure les contrôles techniques périodiques tels que prévus par le RDDECI.

A cet effet, les services techniques de la régie eau de SNA mettront en place les moyens nécessaires humains et matériels.

Cette convention fixe la grille tarifaire suivante (tarification inchangée) :

1. Une partie fixe destinée à couvrir les frais liés à la mise en forme du rapport, sa reprographie et sa transmission :
 - Moins de 50 points = 80 € HT par rapport,
 - De 50 points à moins 100 points = 120 € HT par rapport,
 - Au-delà de 100 points = 160 € HT par rapport,
2. Une partie variable destinée à couvrir les frais liés à la réalisation des contrôles :
 - 10 € HT par point audité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie,

Vu le Projet de convention,

Considérant la nécessité de renouveler la Convention SNA – Gestion des contrôles des Points d'Eau Incendie (PEI).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver les termes de la convention jointe à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Objet : R51-2026 Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) – nomenclature comptable M57

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs : La mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 impose l'approbation d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) et ce à chaque nouvelle mandature.

Le présent Règlement Budgétaire et Financier (RBF) de la commune de Pacy-sur-Eure formalise et précise les règles de gestion budgétaire et comptable applicables à la Commune.

Ce règlement définit les règles de gestion internes propres à la commune, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'instruction budgétaire et comptable applicable.

Il traite des concepts de base mis en œuvre par la collectivité au travers notamment de l'utilisation du logiciel de gestion financière :

- La présentation budgétaire par le biais d'une segmentation hiérarchisée,
- La gestion pluriannuelle des crédits d'investissement grâce à l'utilisation de la procédure des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP),
- La comptabilité d'engagement.

Les principaux objectifs de ces règles de gestion sont les suivants :

- 1- Harmoniser les règles de fonctionnement et la terminologie utilisées,
- 2- Anticiper l'impact des actions de la Commune sur les exercices futurs,
- 3- Réguler les flux financiers de la Commune en améliorant le processus de préparation budgétaire et en fiabilisant le suivi de la consommation des crédits.

Le présent règlement ne constitue pas un manuel d'utilisation du logiciel financier ni un guide interne des procédures comptables mais a pour ambition de servir de référence à l'ensemble des questionnements émanant des agents de la Commune et des élus municipaux dans l'exercice de leurs missions respectives.

Dans ce cadre, il convient de rappeler que les instructions budgétaires et comptables applicables aux communes permettent de disposer d'un cadre garant de la sincérité et de la fiabilité des comptes.

De plus, le budget de la commune doit respecter les cinq grands principes des finances publiques que sont l'annualité, l'unité, l'universalité, la spécialité et l'équilibre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°58-2023 du 03/10/2023 concernant l'adoption de la nomenclature comptable M57,

Considérant la nécessité d'approuver un Règlement Budgétaire et Financier pour formaliser les règles de préparation, d'adoption et d'exécution des budgets communaux.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le Règlement Budgétaire et Financier tel qu'annexé à la présente délibération.

Objet : R52-2026 Compte Financier Unique 2025 (CFU) – Budget Principal

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible.

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 710 594,00	6 189 897,55	10 900 491,55
	Recettes réalisées (1)	B	1 790 406,51	6 391 657,38	8 182 063,89
	Restes à réaliser	C	92 799,00	0,00	92 799,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 162 826,35	8 393 038,00	12 555 864,35
	Dépenses réalisées (1)	E	2 213 939,63	5 744 965,92	7 958 905,55
	Restes à réaliser	F	738 651,97	0,00	738 651,97
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-423 533,12	646 691,46	223 158,34
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-547 767,65	2 203 140,45	1 655 372,80
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-971 300,77	2 849 831,91	1 878 531,14
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-645 852,97	0,00	-645 852,97
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 617 153,74	2 849 831,91	1 232 678,17

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 125 838,00	1 784 875,86	116 103,15	1 900 979,01	89,42	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 050 000,00	2 831 260,56	0,00	2 831 260,56	92,83	0,00
014	Atténuations de produits	49 500,00	19 943,30	0,00	19 943,30	40,29	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	663 200,00	598 892,58	2 731,92	601 624,50	90,72	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 888 538,00	5 234 972,30	118 835,07	5 353 807,37	90,92	0,00
66	Charges financières	50 000,00	33 659,51	0,00	33 659,51	67,32	0,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	6 280,58	0,00	6 280,58	62,81	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		5 958 538,00	5 274 912,39	118 835,07	5 393 747,46	90,52	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 034 500,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	400 000,00	351 218,46	0,00	351 218,46	87,80	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 434 500,00	351 218,46	0,00	351 218,46	14,43	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		8 393 038,00	5 626 130,85	118 835,07	5 744 965,92	68,45	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		8 393 038,00	5 626 130,85	118 835,07	5 744 965,92		0,00

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	20 000,00	36 464,86	0,00	36 464,86	182,32	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	415 000,00	406 696,41	11 144,34	417 840,75	100,68	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 629 000,00	1 619 945,95	8 400,00	1 628 345,95	99,96	0,00
731	Fiscalité locale	2 402 000,00	2 455 224,99	2 136,09	2 457 361,08	102,30	0,00
74	Dotations et participations	1 435 000,00	1 576 805,72	0,00	1 576 805,72	109,88	0,00
75	Autres produits de gestion courante	229 347,00	202 731,50	14 976,45	217 707,95	94,93	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 130 347,00	6 297 869,43	36 656,88	6 334 526,31	103,33	0,00
76	Produits financiers	50,55	33,34	0,00	33,34	65,95	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		6 130 397,55	6 297 902,77	36 656,88	6 334 559,65	103,33	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	59 500,00	57 097,73	0,00	57 097,73	95,96	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		59 500,00	57 097,73	0,00	57 097,73	95,96	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 189 897,55	6 355 000,50	36 656,88	6 391 657,38	103,26	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 203 140,45					
Total des recettes de la section de fonctionnement		8 393 038,00	6 355 000,50	36 656,88	6 391 657,38		0,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	165 730,59	47 719,05	28,79	77 717,85
204	Subventions d'équipement versées (6)	164 012,26	93 008,14	56,71	3 012,26
21	Immobilisations corporelles	1 649 369,60	923 356,51	55,98	276 563,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 793 113,90	761 691,97	42,48	381 358,31
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 772 226,35	1 825 775,67	48,40	738 651,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	331 100,00	331 066,23	99,99	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		331 100,00	331 066,23	99,99	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 103 326,35	2 156 841,90	52,56	738 651,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	59 500,00	57 097,73	95,96	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		59 500,00	57 097,73	95,96	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		4 162 826,35	2 213 939,63	53,18	738 651,97
001 Solde d'exécution négatif reporté		547 767,65			
Total des dépenses de la section d'investissement		4 710 594,00	2 213 939,63		738 651,97

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	631 540,40	162 467,44	25,73	92 799,00
16	Emprunts et dettes assimilées	521 000,00	400 553,30	76,88	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 123 553,60	876 167,31	77,98	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 276 094,00	1 439 188,05	63,23	92 799,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 034 500,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	400 000,00	351 218,46	87,80	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 434 500,00	351 218,46	14,43	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 710 594,00	1 790 406,51	38,01	92 799,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		4 710 594,00	1 790 406,51		92 799,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

BUDGET PRINCIPAL CA 2025					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	5 744 965,92	g	6 391 657,38
	Section d'Investissement	b	2 213 939,63	h	1 790 406,51
REPORTS de N-1	Report en section de fonctionnement (R002)	c		i	2 203 140,45
	Report en section d'Investissement (R001)	d	547 767,65	j	
TOTAL (réalisation + reports)			8 506 673,20		10 385 204,34
			=a+b+c+d		=g+h+i+j
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'Investissement	f	738 651,97	l	92 799,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		738 651,97		92 799,00
			=e+f		=k+l
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		5 744 965,92		8 594 797,83
			=a+c+e		=g+i+k
	Section d'Investissement		3 500 359,25		1 883 205,51
			=b+d+f		=h+j+l
TOTAL CUMULE			9 245 325,17		10 478 003,34
			=a+b+c+d+e+f		=g+h+i+j+k+l
					1 878 531,14
					2 849 831,91 Fonctionnement cumulé
					-971 300,77 Investissement cumulé
					-645 852,97 Solde des RAR
					2 849 831,91 Excédent de fonctionnement
					-1 617 153,74 Déficit d'investissement
					1 232 678,17

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°58-2023 du 03/10/2023 concernant le passage à la nomenclature M57,

Vu la délibération N°51-2026 du 30/06/2026 concernant l'adoption du Règlement Budgétaire et Financière (RBF),

Vu le Compte Financier Unique 2025 joint,

Considérant la nécessité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'approuver le Compte Financier Unique 2025 (CFU) du budget principal de la Commune de Pacy-sur-Eure tel que présenté en annexe.

Objet : R53-2026 Affectation définitive du résultat 2025 – Budget Principal

Rapporteur : Hugues PERROT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte financier Unique (CFU),

Considérant la nécessité d'affecter les résultats de l'exercice 2025 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'affecter le résultat 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 646 691,46 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 2 203 140,45 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		+ 2 849 831,91 €
(Si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)		
D 001 (si déficit)		- 971 300,77 €
R 001 (si excédent)		
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)		
Besoin de financement		- 645 852,97 €
Excédent de financement (1)		
Besoin ou excédent de financement F	=D+E	- 1 617 153,74 €
AFFECTATION = C	=G+H	+ 2 849 831,91 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement		- 1 617 153,74 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		+ 1 232 678,17 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

(1) Origine : emprunt : 0,00 €, subvention : 0,00 € ou autofinancement : 0,00 €

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Objet : R54-2026 Compte Financier Unique 2025 (CFU) – Budget annexe « Aménagement de l'Espace d'Activités Médicales »

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible.

Amenagement de l' Espace d'Activites Medica (M57) - Amenagement de l' Espace d'Activites Medicales - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	383 830,73	243 414,00	627 244,73
	Recettes réalisées (1)	B	178 830,73	185 208,97	364 039,70
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	225 000,00	248 689,04	473 689,04
	Dépenses réalisées (1)	E	202 794,73	188 417,79	391 212,52
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-23 964,00	-3 208,82	-27 172,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-158 830,73	5 275,04	-153 555,69
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-182 794,73	2 066,22	-180 728,51
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-182 794,73	2 066,22	-180 728,51

Amenagement de l' Espace d'Activites Medica (M57) - Amenagement de l' Espace d'Activites Medicales - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR II-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	65 466,81	0,00	5 278,56	5 278,56	8,06	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 800,00	1 717,00	0,00	1 717,00	95,39	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		67 266,81	1 717,00	5 278,56	6 995,56	10,40	0,00
66	Charges financières	177,50	177,50	0,00	177,50	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		67 444,31	1 894,50	5 278,56	7 173,06	10,64	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	178 830,73	178 830,73	0,00	178 830,73	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	2 414,00	2 414,00	0,00	2 414,00	100,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		181 244,73	181 244,73	0,00	181 244,73	100,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		248 689,04	183 139,23	5 278,56	188 417,79	75,76	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		248 689,04	183 139,23	5 278,56	188 417,79		0,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

Amenagement de l' Espace d'Activites Medica (M57) - Amenagement de l' Espace d'Activites Medicales - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,24	0,00	0,24	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		36 000,00	0,24	0,00	0,24	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		36 000,00	0,24	0,00	0,24	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	205 000,00	182 794,73	0,00	182 794,73	89,17	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	2 414,00	2 414,00	0,00	2 414,00	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		207 414,00	185 208,73	0,00	185 208,73	89,29	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		243 414,00	185 208,97	0,00	185 208,97	76,09	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 275,04					
Total des recettes de la section de fonctionnement		248 689,04	185 208,97	0,00	185 208,97		0,00

Amenagement de l' Espace d'Activites Medica (M57) - Amenagement de l' Espace d'Activites Medicales - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00	20 000,00	100,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		20 000,00	20 000,00	100,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		20 000,00	20 000,00	100,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	205 000,00	182 794,73	89,17	0,00	
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre en investissement		205 000,00	182 794,73	89,17	0,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		225 000,00	202 794,73	90,13	0,00	
001 Solde d'exécution négatif reporté		158 830,73				
Total des dépenses de la section d'investissement		383 830,73	202 794,73		0,00	

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

Amenagement de l' Espace d'Activites Medica (M57) - Amenagement de l' Espace d'Activites Medicales - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	205 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		205 000,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	178 830,73	178 830,73	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		178 830,73	178 830,73	100,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		383 830,73	178 830,73	46,59	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		383 830,73	178 830,73		0,00

EXECUTION DU BUDGET ANNEXE AEAM					
			BUDGET AEAM CA 2025		
			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	188 417,79	g	185 208,97
	Section d'Investissement	b	202 794,73	h	178 830,73
REPORTS de N-1	Report en section de fonctionnement (R002)	c		i	5 275,04
	Report en section d' Investissement (R001)	d	158 830,73	j	
TOTAL (réalisation + reports)			550 043,25		369 314,74
			=a+b+c+d	=g+h+i+j	-180 728,51
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'Investissement	f		l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		0,00		0,00
			=e+f	=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		188 417,79		190 484,01
	Section d'Investissement		361 625,46		178 830,73
	TOTAL CUMULE		550 043,25		369 314,74
			=a+b+c+d+e+f	=g+h+i+j+k+l	-180 728,51

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°58-2023 du 03/10/2023 concernant le passage à la nomenclature M57,

Vu la délibération N°51-2026 du 30/06/2026 concernant l'adoption du Règlement Budgétaire et Financière (RBF),

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du budget annexe « Aménagement de l'Espace d'Activités Médicales »,

Vu le Compte Financier Unique 2025 joint,

Considérant la nécessité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « Aménagement de l'Espace d'Activités Médicales ».

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'approuver le Compte Financier Unique 2025 (CFU) du budget annexe « Aménagement de l'Espace d'Activités Médicales » tel que présenté en annexe.

Objet : R55-2026 Compte Financier Unique 2025 (CFU) – Budget annexe « Gendarmerie »

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible.

BA GENDARMERIE (M57) - Gendarmerie - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 127 543,66	260 820,00	1 388 363,66
	Recettes réalisées (1)	B	919 949,33	261 489,42	1 181 438,75
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	974 560,00	345 141,93	1 319 701,93
	Dépenses réalisées (1)	E	891 487,34	91 728,56	983 215,90
	Restes à réaliser	F	1 867,05	0,00	1 867,05
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	28 461,99	169 760,86	198 222,85
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-152 983,66	84 321,93	-68 661,73
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-124 521,67	254 082,79	129 561,12
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 867,05	0,00	-1 867,05
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-126 388,72	254 082,79	127 694,07

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

BA GENDARMERIE (M57) - Gendarmerie - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	87 036,15	31 134,39	13 162,79	44 297,18	50,90	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		87 046,15	31 134,39	13 162,79	44 297,18	50,89	0,00
66	Charges financières	50 000,00	46 929,93	0,00	46 929,93	93,86	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		137 046,15	78 064,32	13 162,79	91 227,11	66,57	0,00
023	Virement à la section d'investissement	207 593,78					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	502,00	501,45	0,00	501,45	99,89	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		208 095,78	501,45	0,00	501,45	0,24	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		345 141,93	78 565,77	13 162,79	91 728,56	26,58	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		345 141,93	78 565,77	13 162,79	91 728,56		0,00

BA GENDARMERIE (M57) - Gendarmerie - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	260 820,00	196 284,42	65 205,00	261 489,42	100,26	0,00
Total des recettes de gestion des services		260 820,00	196 284,42	65 205,00	261 489,42	100,26	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		260 820,00	196 284,42	65 205,00	261 489,42	100,26	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		260 820,00	196 284,42	65 205,00	261 489,42	100,26	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		84 321,93					
Total des recettes de la section de fonctionnement		345 141,93	196 284,42	65 205,00	261 489,42		0,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

BA GENDARMERIE (M57) - Gendarmerie - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	4 033,39	16,13	977,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	8 120,00	11,60	890,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		95 000,00	12 153,39	12,79	1 867,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 000,00	124 773,95	99,82	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		125 000,00	124 773,95	99,82	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		220 000,00	136 927,34	62,24	1 867,05
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	754 560,00	754 560,00	100,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		754 560,00	754 560,00	100,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		974 560,00	891 487,34	91,48	1 867,05
001 Solde d'exécution négatif reporté		152 983,66			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 127 543,66	891 487,34		1 867,05

BA GENDARMERIE (M57) - Gendarmerie - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	28 733,20	28 733,20	100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	136 154,68	136 154,68	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		164 887,88	164 887,88	100,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	207 593,78			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	502,00	501,45	99,89	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	754 560,00	754 560,00	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		962 655,78	755 061,45	78,44	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 127 543,66	919 949,33	81,59	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 127 543,66	919 949,33		0,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

EXECUTION DU BUDGET ANNEXE GENDARMERIE					
BUDGET GENDARMERIE CA 2025					
			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	91 728,56	g	261 489,42
	Section d'Investissement	b	891 487,34	h	919 949,33
REPORTS de N-1	Report en section de fonctionnement (R002)	c		i	84 321,93
	Report en section d'Investissement (R001)	d	152 983,66	j	
TOTAL (réalisation + reports)			1 136 199,56		1 265 760,68
			=a+b+c+d	=g+h+i+j	129 561,12
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'Investissement	f	1 867,05	l	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		1 867,05		0,00
			=e+f	=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		91 728,56		345 811,35
			=a+c+e	=g+i+k	254 082,79
	Section d'Investissement		1 046 338,05		919 949,33
			=b+d+f	=h+j+l	-126 388,72
TOTAL CUMULE			1 138 066,61		1 265 760,68
			=a+b+c+d+e+f	=g+h+i+j+k+l	127 694,07

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°58-2023 du 03/10/2023 concernant le passage à la nomenclature M57,

Vu la délibération N°51-2026 du 30/06/2026 concernant l'adoption du Règlement Budgétaire et Financière (RBF),

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du budget annexe « Gendarmerie »,

Vu le Compte Financier Unique 2025 joint,

Considérant la nécessité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « Gendarmerie ».

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'approuver le Compte Financier Unique 2025 (CFU) du budget annexe « Gendarmerie » tel que présenté en annexe.

Objet : R56-2026 Affectation définitive du résultat 2025 – Budget annexe « Gendarmerie »

Rapporteur : Hugues PERROT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte Financier Unique 2025,

Considérant la nécessité d'affecter les résultats de l'exercice 2025 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'affecter le résultat 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 169 760,86 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 84 321,93 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		+ 254 082,79 €
(Si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)		
D 001 (si déficit)		- 124 521,67 €
R 001 (si excédent)		
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)		
Besoin de financement		
Excédent de financement (1)		- 1 867,05 €
Besoin ou excédent de financement F	=D+E	- 126 388,72 €
AFFECTATION = C	=G+H	+ 254 082,79 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement		
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		- 126 388,72 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		
		+ 127 694,07 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

(1) Origine : emprunt : 0,00 €, subvention : 0,00 € ou autofinancement : 0,00 €

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Objet : R57-2026 Compte Financier Unique 2025 (CFU) – Budget annexe « Opérations Immobilières sur EAM »

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible.

OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM (M57) - OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	11 655,00	13 836,34	25 491,34
	Recettes réalisées (1)	B	11 652,34	13 650,04	25 302,38
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	23 679,24	13 839,00	37 518,24
	Dépenses réalisées (1)	E	11 246,43	13 825,95	25 072,38
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	405,91	-175,91	230,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	12 024,24	2,66	12 026,90
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	12 430,15	-173,25	12 256,90
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	12 430,15	-173,25	12 256,90

OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM (M57) - OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 174,00	2 173,61	0,00	2 173,61	99,98	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 184,00	2 173,61	0,00	2 173,61	99,52	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	11 655,00	11 652,34	0,00	11 652,34	99,98	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		11 655,00	11 652,34	0,00	11 652,34	99,98	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		13 839,00	13 825,95	0,00	13 825,95	99,91	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		13 839,00	13 825,95	0,00	13 825,95		0,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM (M57) - OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 836,34	12 718,09	931,95	13 650,04	98,65	0,00
Total des recettes de gestion des services		13 836,34	12 718,09	931,95	13 650,04	98,65	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		13 836,34	12 718,09	931,95	13 650,04	98,65	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		13 836,34	12 718,09	931,95	13 650,04	98,65	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2,66					
Total des recettes de la section de fonctionnement		13 839,00	12 718,09	931,95	13 650,04		0,00

OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM (M57) - OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 432,81	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 432,81	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 246,43	11 246,43	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 246,43	11 246,43	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 679,24	11 246,43	47,49	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		23 679,24	11 246,43	47,49	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		23 679,24	11 246,43		0,00

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM (M57) - OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	11 655,00	11 652,34	99,98	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		11 655,00	11 652,34	99,98	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		11 655,00	11 652,34	99,98	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		12 024,24			
Total des recettes de la section d'investissement		23 679,24	11 652,34		0,00

EXECUTION DU BUDGET					
			BUDGET OPIM CA 2025		
			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	13 825,95	g	13 650,04
	Section d'Investissement	b	11 246,43	h	11 652,34
REPORTS de N-1	Report en section de fonctionnement (R002)	c		i	2,66
	Report en section d' investissement (R001)	d		j	12 024,24
TOTAL (réalisation + reports)			25 072,38		37 329,28
			=a+b+c+d	=g+h+i+j	12 256,90
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'Investissement	f		l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		0,00		0,00
			=e+f	=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		13 825,95		13 652,70
			=a+c+e	=g+i+k	
	Section d'Investissement		11 246,43		23 676,58
TOTAL CUMULE			25 072,38		37 329,28
			=a+b+c+d+e+f	=g+h+i+j+k+l	12 256,90

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°58-2023 du 03/10/2023 concernant le passage à la nomenclature M57,

Vu la délibération N°51-2026 du 30/06/2026 concernant l'adoption du Règlement Budgétaire et Financière (RBF),

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du budget annexe « Opérations Immobilières sur EAM »,

Vu le Compte Financier Unique 2025 joint,

Considérant la nécessité d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « Opérations Immobilières sur EAM ».

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'approuver le Compte Financier Unique 2025 (CFU) du budget annexe « Opérations Immobilières sur EAM » tel que présenté en annexe.

Objet : R58-2026 Budget Principal – Décision Modificative n°1

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

Compte tenu de l'intégration des travaux en cours au chapitre 21 au cours de cette année et d'une régularisation d'amortissement à la demande du SGC des Andelys concernant des biens non amortis depuis de nombreuses années, il convient de prendre en compte l'amortissement de ces biens sur 2026.

De plus, une régularisation est nécessaire concernant les opérations sous mandats (4581 et 4582). En effet, l'examen des comptes 4581 et 4582 présente une anomalie puisque les comptes ne sont pas équilibrés. Il faut donc passer une écriture de régularisation afin que les montants soient identiques sur ces 2 comptes.

De même, compte tenu de la restitution d'un trop perçu de taxe d'aménagement de 2022 imputable au chapitre 014, nous devons donc réajuster ce chapitre.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 042 / compte 6811 (Dotations aux amortissements) : + 64 500€

Chapitre 042 / compte 65888 (autres charges diverses de gestion courante) : + 34 494,74€

Chapitre 014 / compte 73913 (versements sur taxes liées à l'urbanisme) : + 2 600€

Chapitre 014 / compte 739116 (Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU) : + 1 900€

Chapitre 023 / compte 023 (virement à la section d'investissement) : - 98 994,74€

Recette de fonctionnement :

Chapitre 74 / compte 7484 (dotation de recensement) : + 10 000€

Chapitre 74 / compte 744 (FCTVA) : -5 500€

Recettes d'investissement :

Chapitre 040 / compte 28188 (dotations aux amortissements) : + 64 500€

Chapitre 040 / compte 4582 (opérations sous mandats - recettes) : + 34 494,74€

Chapitre 021 / compte 021 (virement de la section de fonctionnement) : - 98 994,74€

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - DM - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 149 378,17	0,00	0,00	0,00	2 149 378,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 050 000,00	0,00	0,00	0,00	3 050 000,00
014	Atténuations de produits	20 500,00	0,00	4 500,00	0,00	20 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	633 600,00	0,00	0,00	0,00	633 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 853 478,17	0,00	4 500,00	0,00	5 853 478,17
66	Charges financières	41 000,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 914 478,17	0,00	4 500,00	0,00	5 914 478,17

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 108 260,00		-98 994,74	0,00	1 108 260,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	400 000,00		98 994,74	0,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 508 260,00		0,00	0,00	1 508 260,00

TOTAL	7 422 738,17	0,00	4 500,00	0,00	7 422 738,17
--------------	---------------------	-------------	-----------------	-------------	---------------------

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - DM - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	414 000,00	0,00	0,00	0,00	414 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 629 000,00	0,00	0,00	0,00	1 629 000,00
731	Fiscalité locale	2 397 000,00	0,00	0,00	0,00	2 397 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 460 000,00	0,00	4 500,00	0,00	1 460 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 120 000,00	0,00	4 500,00	0,00	6 120 000,00
76	Produits financiers	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 120 060,00	0,00	4 500,00	0,00	6 120 060,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

TOTAL	6 190 060,00	0,00	4 500,00	0,00	6 190 060,00
--------------	---------------------	-------------	-----------------	-------------	---------------------

COMMUNE NOUVELLE DE PACY-SUR-EURE (M57) - COMMUNE DE PACY-SUR-EURE - DM - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf 138) (4)	2 168 010,00	0,00	0,00	0,00	2 168 010,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 168 010,00	0,00	0,00	0,00	3 168 010,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	510 000,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 617 153,74	0,00	0,00	0,00	1 617 153,74
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
Total des recettes financières		2 222 153,74	0,00	0,00	0,00	2 222 153,74
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 390 163,74	0,00	0,00	0,00	5 390 163,74

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 108 260,00		-98 994,74	0,00	1 108 260,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	400 000,00		98 994,74	0,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 508 260,00		0,00	0,00	1 508 260,00

TOTAL	6 898 423,74	0,00	0,00	0,00	6 898 423,74
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2026,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits concernant les dotations aux amortissements, le reversement d'un trop perçu de taxe d'aménagement et la régularisation des opérations sous mandats.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 sur le Budget Principal.

Objet : R59-2026 Budget OPIM – Décision Modificative n°1

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

Le budget principal a versé une subvention d'équilibre d'un montant de 416,38€ sur l'exercice 2025 mais n'a pas été intégrée en recette sur le budget annexe de l'OPIM.

La régularisation s'est faite courant avril 2026 sur l'exercice 2025.

Il est donc nécessaire d'ajuster le résultat de fonctionnement reporté (déficit) en dépense de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 002 / compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) : - 416,38€

Recette de fonctionnement :

Chapitre 75 / compte 75822 (prise en charge déficit budget annexe) : - 416,38€

OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM (M57) - OPERATIONS IMMOBILIERES SUR EAM - DM - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
66	Charges financières	2 042,00	0,00	0,00	0,00	2 042,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 052,00	0,00	0,00	0,00	2 052,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	11 655,00		0,00	0,00	11 655,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 655,00		0,00	0,00	11 655,00

TOTAL	13 707,00	0,00	0,00	0,00	13 707,00
--------------	------------------	-------------	-------------	-------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE	589,63
-------------------------------	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 296,63
--	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	14 296,63	0,00	-416,38	0,00	14 296,63
Total des recettes de gestion courante		14 296,63	0,00	-416,38	0,00	14 296,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 296,63	0,00	-416,38	0,00	14 296,63

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	14 296,63	0,00	-416,38	0,00	14 296,63
--------------	------------------	-------------	----------------	-------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 296,63
--	------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2026,

Considérant la nécessité d'ajuster le résultat de fonctionnement reporté.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Le Maire s'est retiré) :

Article 1 : d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 sur le Budget annexe OPIM.

* * *

Objet : R60-2026 Créances admises en non-valeur – recettes irrécouvrables

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs :

L'admission en non-valeur est demandée par le SGC des Andelys dès que la créance paraît irrécouvrable.

L'irrécouvrabilité trouve son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité, disparition...) ou dans l'échec du recouvrement amiable (créance inférieure aux seuils des poursuites définis).

Le SGC des Andelys a envoyé une liste des titres à admettre en non-valeurs (émis entre 2015 et 2023) pour une valeur totale de 4 982,37€.

Ces recettes concernent des factures de restauration scolaire et de périscolaire.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	01/02/2016	19/02/2025	T-50	1	[REDACTED]	89,60	89,60	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	19/01/2021	13/11/2028	T-78	1	[REDACTED]	38,00	38,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	19/01/2021	13/11/2028	T-78	2	[REDACTED]	45,65	45,65	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	15/02/2018	03/10/2028	T-81	1	[REDACTED]	26,40	26,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	15/02/2018	04/05/2027	T-90	1	[REDACTED]	92,40	70,20	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	31/03/2016	19/02/2025	T-198	1	[REDACTED]	80,00	80,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	28/07/2021	13/11/2028	T-208	1	[REDACTED]	64,60	64,60	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 1

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	28/07/2021	13/11/2028	T-208	2	[REDACTED]	83,00	83,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/02/2022	13/11/2028	T-209	1	[REDACTED]	49,40	49,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/02/2022	13/11/2028	T-209	2	[REDACTED]	63,08	63,08	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	27/02/2020	13/11/2028	T-239	1	[REDACTED]	41,80	41,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	27/02/2020	13/11/2028	T-239	2	[REDACTED]	54,78	54,78	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	30/03/2018	03/10/2028	T-251	1	[REDACTED]	72,60	72,60	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	30/03/2018	03/10/2028	T-251	2	[REDACTED]	10,00	10,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	30/03/2018	04/05/2027	T-270	1	[REDACTED]	85,80	85,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	30/03/2017	03/10/2028	T-297	1	[REDACTED]	39,00	25,65	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 2

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	25/04/2019	06/11/2029	T-306	1	[REDACTED]	184,73	184,73	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	01/03/2021	13/11/2028	T-306	1	[REDACTED]	41,80	41,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	01/03/2021	13/11/2028	T-306	2	[REDACTED]	53,95	53,95	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	30/03/2017	04/05/2027	T-306	1	[REDACTED]	97,50	97,50	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	30/03/2017	04/05/2027	T-313	1	[REDACTED]	45,50	0,93	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	01/04/2020	16/05/2028	T-333	1	[REDACTED]	52,80	0,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	28/05/2018	04/05/2027	T-334	1	[REDACTED]	92,40	92,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 3

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	28/05/2018	04/05/2027	T-334	2	[REDACTED]	3,00	3,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/05/2016	19/02/2025	T-351	1	[REDACTED]	83,20	83,20	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/05/2016	07/12/2025	T-352	1	[REDACTED]	83,20	52,84	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	03/05/2019	31/05/2030	T-372	1	[REDACTED]	26,40	10,26	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	03/05/2019	31/05/2030	T-372	2	[REDACTED]	22,75	22,75	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/05/2016	19/02/2025	T-380	1	[REDACTED]	36,00	36,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	01/04/2020	13/11/2028	T-387	1	[REDACTED]	60,80	60,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 4

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	01/04/2020	13/11/2028	T-387	2	[REDACTED]	73,87	73,87	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	09/05/2017	04/05/2027	T-432	1	[REDACTED]	52,00	52,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	09/05/2017	04/05/2027	T-432	2	[REDACTED]	54,00	54,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	09/05/2017	04/05/2027	T-442	1	[REDACTED]	26,00	26,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	04/06/2018	04/05/2027	T-456	2	[REDACTED]	3,00	3,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	04/06/2018	04/05/2027	T-456	1	[REDACTED]	85,80	85,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	22/04/2022	13/11/2028	T-482	1	[REDACTED]	41,80	41,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	22/04/2022	13/11/2028	T-482	2	[REDACTED]	53,95	53,95	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 5

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	07/06/2019	31/05/2030	T-500	1	[REDACTED]	56,10	56,10	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	07/06/2019	31/05/2030	T-500	2	[REDACTED]	45,50	45,50	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	13/05/2020	16/05/2028	T-517	2	[REDACTED]	5,10	0,69	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/07/2018	17/06/2023	T-549	1	[REDACTED]	39,60	39,60	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/07/2018	17/06/2023	T-549	2	[REDACTED]	15,45	15,45	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	29/05/2017	04/05/2027	T-556	1	[REDACTED]	117,00	117,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	29/05/2017	04/05/2027	T-565	1	[REDACTED]	52,00	52,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/07/2018	04/05/2027	T-567	1	[REDACTED]	72,60	72,60	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/07/2018	04/05/2027	T-567	2	[REDACTED]	3,00	3,00	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 6

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	03/05/2022	13/11/2028	T-577	1	[REDACTED]	30,40	30,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	03/05/2022	13/11/2028	T-577	2	[REDACTED]	41,50	41,50	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	02/09/2016	19/02/2025	T-582	1	[REDACTED]	108,80	108,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	02/09/2016	07/12/2025	T-583	1	[REDACTED]	99,20	99,20	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	22/07/2020	16/05/2028	T-639	1	[REDACTED]	26,40	26,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	12/07/2017	17/06/2023	T-641	1	[REDACTED]	22,75	22,75	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	12/07/2017	04/05/2027	T-652	1	[REDACTED]	52,00	52,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	12/07/2017	04/05/2027	T-658	1	[REDACTED]	22,75	22,75	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/08/2018	17/06/2023	T-659	1	[REDACTED]	23,10	23,10	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 7

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/08/2018	17/06/2023	T-659	2	[REDACTED]	17,79	17,79	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	10/08/2018	04/05/2027	T-671	1	[REDACTED]	52,80	52,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	09/09/2019	31/05/2030	T-697	1	[REDACTED]	29,70	29,70	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	09/09/2019	31/05/2030	T-697	2	[REDACTED]	24,12	24,12	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	26/11/2015	19/02/2025	T-757	1	[REDACTED]	86,40	86,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	11/09/2018	04/05/2027	T-795	1	[REDACTED]	62,70	62,70	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 8

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	11/09/2018	04/05/2027	T-795	2	[REDACTED]	6,00	6,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	29/08/2019	31/05/2030	T-812	1	[REDACTED]	52,80	52,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	29/08/2019	31/05/2030	T-812	2	[REDACTED]	45,50	45,50	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/08/2017	17/06/2023	T-840	1	[REDACTED]	65,00	65,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/08/2017	17/06/2023	T-840	2	[REDACTED]	10,00	10,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/08/2017	04/05/2027	T-848	1	[REDACTED]	78,00	78,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/08/2017	04/05/2027	T-856	1	[REDACTED]	42,25	42,25	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/08/2017	04/05/2027	T-856	2	[REDACTED]	10,00	10,00	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	13/09/2018	04/05/2027	T-906	1	[REDACTED]	122,10	122,10	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 9

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	15/09/2020	17/04/2029	T-930	1	[REDACTED]	13,20	13,20	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	26/09/2017	04/05/2027	T-935	1	[REDACTED]	126,75	126,75	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	26/09/2017	04/05/2027	T-939	1	[REDACTED]	61,75	61,75	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/09/2019	31/05/2030	T-958	1	[REDACTED]	59,40	59,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/09/2019	31/05/2030	T-958	2	[REDACTED]	57,33	57,33	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/09/2019	06/07/2027	T-971	1	[REDACTED]	29,70	29,70	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS								Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	15/09/2020	17/04/2029	T-973	1	[REDACTED]	52,80	52,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	15/09/2020	13/11/2028	T-975	1	[REDACTED]	30,40	30,40	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 10

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PACY-SUR-EURE
Et décisions de Monsieur le Maire
ANNEE 2026 – SEANCE du 30 juin 2026

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	15/09/2020	13/11/2028	T-975	2	[REDACTED]	34,86	34,86	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	15/09/2020	15/09/2024	T-976	1	[REDACTED]	26,40	26,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	22/02/2023	22/02/2027	T-1045	1	[REDACTED]	43,36	43,36	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	21/10/2020	21/10/2024	T-1098	1	[REDACTED]	244,78	244,78	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	04/12/2017	04/05/2027	T-1148	1	[REDACTED]	105,60	105,60	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	25/11/2020	25/11/2024	T-1171	1	[REDACTED]	50,40	50,40	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	27/11/2020	27/11/2024	T-1202	1	[REDACTED]	3,30	0,09	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	12/01/2018	17/06/2023	T-1253	1	[REDACTED]	23,10	23,10	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	12/01/2018	04/05/2027	T-1261	1	[REDACTED]	79,20	79,20	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 11

027016

SGC DES ANDELYS



Exercice 2026

40000 PACY-SUR-EURE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 02/06/2028

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 11/06/2026

7358790331 / 2026

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	06/01/2020	13/11/2028	T-1305	1	[REDACTED]	41,80	41,80	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	06/01/2020	13/11/2028	T-1305	2	[REDACTED]	50,63	50,63	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	27/08/2021	13/11/2028	T-1340	1	[REDACTED]	72,20	72,20	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	27/08/2021	13/11/2028	T-1340	2	[REDACTED]	102,92	102,92	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/05/2023	16/05/2027	T-2408	1	[REDACTED]	18,97	18,97	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/06/2023	16/06/2027	T-2827	1	[REDACTED]	35,23	35,23	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	16/06/2023	16/06/2027	T-2827	2	[REDACTED]	1,76	1,76	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	28/07/2023	28/07/2027	T-3300	1	[REDACTED]	43,36	43,36	Combinaison infructueuse d actes
DIVERS	28/07/2023	28/07/2027	T-3300	2	[REDACTED]	10,84	10,84	Combinaison infructueuse d actes

Edition du 10/06/2026



Page 12

TOTAL	5 169,01	4 982,37	
-------	----------	----------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur, émise par le SGC des Andelys,

Considérant le caractère irrécouvrable de ces titres de recettes émis entre 2015 et 2023.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'autoriser l'admission en non-valeur de la liste envoyée par le SGC des Andelys pour un montant de 4982,37€,

Article 2 : que les crédits sont ouverts au 6541 sur le budget 2026.

Objet : R61-2026 Subvention au Festival « Eure Exquise »

Rapporteur : Louise THOMAS

Exposé des motifs : La Commune a été sollicitée dans le cadre d'un festival intitulé « Eure Exquise » organisé par « l'Association Musique @ Paris Sciences & Lettres ». Ce festival de musique & création se déroulera du 11 au 13 septembre 2026 dans différents lieux de la vallée de l'Eure, dont un grand concert de musique classique (*Gloria* de Puccini) dans l'église de Pacy-sur-Eure le vendredi 11 septembre au soir.

Ce festival est déjà soutenu par les mairies de Vaux-sur-Eure, Croisy-sur-Eure, Jouy-sur Eure et Hardencourt-Cocherel, où se dérouleront également des concerts ou répétitions publiques.

Lors du vote des subventions un budget global de 270 000 € a été voté pour 230 293€ € attribués, il est donc proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 € pour l'organisation de ce festival et la tenue d'un concert dans la Commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2026,

Vu la délibération n°R09-2026 portant attributions de subventions aux associations locales pour 2026,

Vu la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association « l'Association Musique @ Paris Sciences & Lettres ».

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à « l'Association Musique @ Paris Sciences & Lettres », pour l'organisation du festival « Eure Exquise ».

Objet : R62-2026 Subvention exceptionnelle « Twirling Club Pacy Ménilles »

Rapporteur : Armelle MAROILLET

Exposé des motifs :

La Commune a été sollicitée par une association pour obtenir une subvention exceptionnelle :

- Le TWIRLING CLUB PACY MENILLES pour financer la participation à la finale du championnat de France N3 de twirling bâton, à Saint-Dié-Des-Vosges.

Lors du vote des subventions un budget global de 270 000 € a été voté pour 230 293€ € attribués, aussi il est proposé d'accompagner financièrement cette association en lui attribuant la somme de 500 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2026,

Vu la délibération n°R09-2026 portant attributions de subventions aux associations locales pour 2026,

Vu la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association TWIRLING CLUB PACY MENILLES,

Considérant que la Commune souhaite accompagner les associations et leurs équipes juniors (moins de 18 ans) lors des compétitions nationales,

Considérant qu'il convient de déterminer le montant de la subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au TWIRLING CLUB PACY MENILLES.

Objet : R63-2026 Modifications des tarifs communaux 2026

Rapporteur : Armelle MAROILLET

Exposé des motifs : La Commune a voté lors de l'adoption du budget 2026 les tarifs publics 2026, toutefois il convient de procéder à la modification et à la création des tarifs suivants :

Tarifs votés en mars 2026 :

<u>CIMETIERE :</u>	<u>Tarifs 2022</u>	<u>Tarifs 2023</u>	<u>Tarifs 2024</u>	<u>Tarifs 2025</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Forfait relatif à l'entretien du jardin du souvenir et de fourniture de plaque pour dispersion des cendres	110,00 €	117,00 €	119,34 €	123,00 €	124 €
Vacation de police	23,50 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	26 €

Nouvelle proposition :

<u>CIMETIERE :</u>	<u>Tarifs 2022</u>	<u>Tarifs 2023</u>	<u>Tarifs 2024</u>	<u>Tarifs 2025</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Fourniture de plaque pour dispersion des cendres	110,00 €	117,00 €	119,34 €	123,00 €	124 €
Vacation de police (tarif règlementaire et plafonné)	23,50 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25 €

Nouvelle tarification pour la Salle DUFAY :

<u>SALLES COMMUNALES sur PACY :</u>	<u>Pour mémoire Tarifs 2026 Journée Entière</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Salle Dufay - réunion par demi-journée	75 €	38 €
Salle Dufay par demi-journée avec cuisine	129 €	65 €

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°R13a-2026 portant approbation des tarifs communaux pour 2026,

Considérant qu'il convient de modifier les tarifs suivants :

- Fourniture de plaque pour dispersion des cendres,
- Vacation de police (tarifs règlementaire et plafonné),
- Création d'un tarif demi-journée pour la salle Dufay,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver les modifications tarifaires suivantes à compter du 1^{er} juillet 2026 :

<u>CIMETIERE :</u>	<u>Tarifs 2022</u>	<u>Tarifs 2023</u>	<u>Tarifs 2024</u>	<u>Tarifs 2025</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Fourniture de plaque pour dispersion des cendres	110,00 €	117,00 €	119,34 €	123,00 €	124 €
Vacation de police (tarif règlementaire et plafonné)	23,50 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25 €

Nouvelle tarification pour la Salle DUFAY :

<u>SALLES COMMUNALES sur PACY :</u>	<u>Pour mémoire Tarifs 2026 Journée Entière</u>	<u>Tarifs 2026</u>
Salle Dufay - réunion par demi-journée	75 €	38 €
Salle Dufay par demi-journée avec cuisine	129 €	65 €

Objet : R64-2026 Participation financière au fonctionnement d'équipements sportifs COSEC du collège de BUEIL

Rapporteur : Hugues PERROT

Exposé des motifs : La Commune de Pacy-sur-Eure a été sollicitée par le Syndicat de gestion du COSEC du Collège Lucie AUBRAC de Bueil.

Ce syndicat sollicite une participation financière par élève extérieur. Le coût par élève fixé par le syndicat étant de 80 €, la participation de la Commune de Pacy-sur-Eure serait de 160 €, 2 élèves Pacéens étant concernés pour l'année scolaire 2025-2026.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2026,

Considérant qu'il convient de participer financièrement aux frais de fonctionnement des installations sportives du Collège de Bueil où sont scolarisés des élèves Pacéens.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à verser une participation financière de 160 € au Syndicat de gestion du COSEC du Collège Lucie AUBRAC de Bueil,

Article 2 : de signer tout document relatif à cette participation financière.

Objet : R65-2026 Vente d'une propriété communale au 87bis rue Aristide Briand

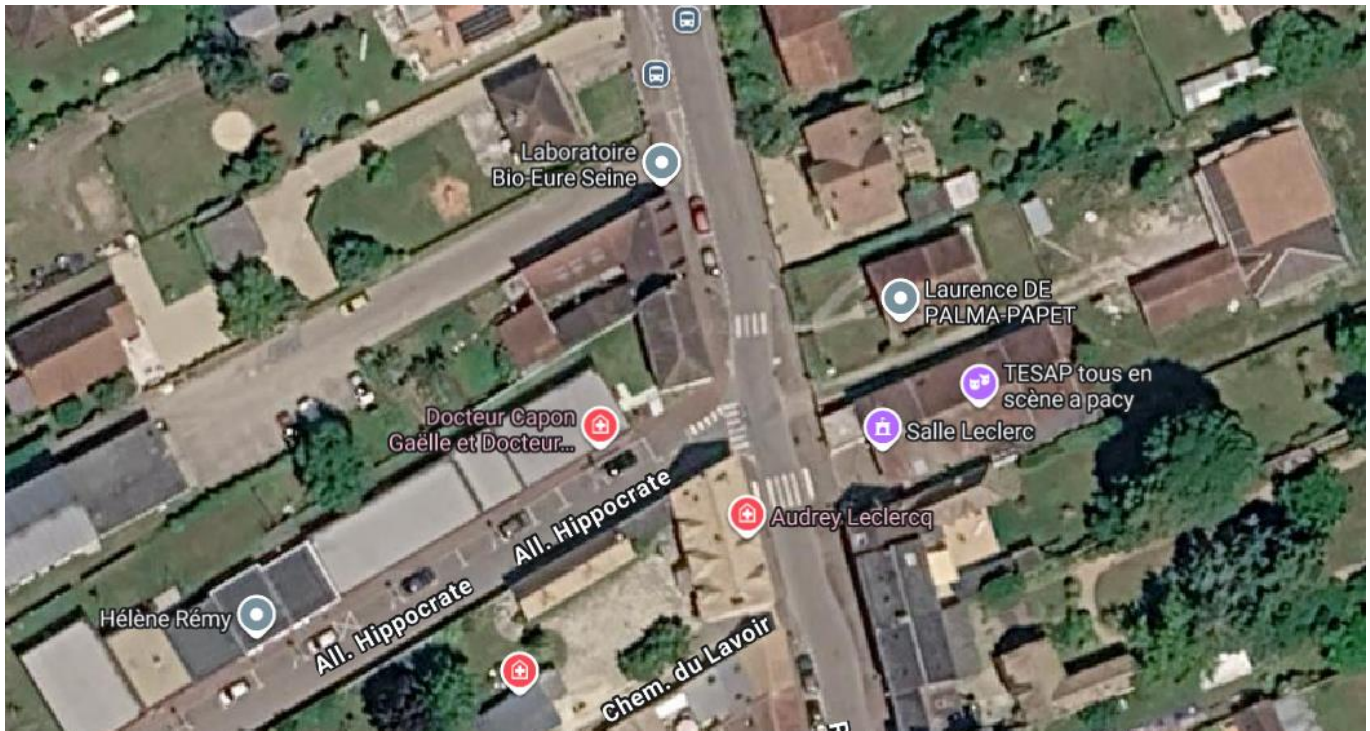
Rapporteur : Pascal LEHONGRE

Exposé des motifs : La Commune a été sollicitée par Madame Katarzyna GALASINSKA Kinésithérapeute qui loue actuellement les locaux communaux au 87 bis rue Aristide Briand, pour en faire l'acquisition.

Dans le cadre de cette vente il sera nécessaire de procéder à une division parcellaire afin de conserver une partie du jardin de cette propriété qui sert actuellement de lieu de stockage des poubelles des professionnels de l'Allée Hippocrate et d'accès pour l'entretien des terrains. Une partie du jardin sera également réintégrée dans le domaine public communal.

A l'issue de l'évaluation des domaines il a été proposé à Madame GALASINSKA l'acquisition de ce bien communal au prix de 175 000 € hors frais de notaire et cette offre a été acceptée.

Vues et Plan de division :



Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'avis des domaines en date du 17 avril 2026, actant que la valeur vénale du bien est arbitrée à 175 000 €.
(hors taxe et droits),

Vu le plan de division,

Vu le courrier de Mme Katarzyna GALASINSKA en date du 16 juin 2026 portant acceptation des conditions financières de l'acquisition au prix de 175 000 €,

Considérant qu'il convient d'acter la vente de la propriété communale sise 87bis rue Aristide Briand à l'issue de la division parcellaire.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver la division parcellaire liée à cette opération,

Article 2 : que les frais de géomètre relatifs à cette division sont à la charge de la Commune,

Article 3 : d'autoriser la vente du bien communal cadastré AE 780 sise 87bis rue Aristide BRIAND 27120 Pacy sur Eure avant division au prix de 175 000 €, étant entendu que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur,

Article 4 : que les recettes seront inscrites au Budget Principal.

Questions diverses et tour de table :

- ❖ Rappel des manifestations à venir (fresque éphémère du 04 juillet, animations des 13 et 14 juillet, journée des associations 05 septembre),
- ❖ Point sur le feu d'artifice du 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h50.

Fait à Pacy-sur-Eure, le 30 juin 2026

Le Maire de Pacy-sur-Eure,

Pascal LEHONGRE



La Secrétaire de séance,

Lydie CASELLI

